

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE LA PRÉSENTATION**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de Municipalité de La Présentation, tenue le 10 décembre 2019, à 20h, à la salle du Conseil, située au 772, rue Principale à La Présentation et pour laquelle tous les élus ont accusé réception de l'avis de convocation émis le 7 novembre 2019.

L'avis public annonçant cette séance extraordinaire traitant de l'adoption du budget de l'année 2020 et du Programme triennal d'immobilisations qui a été affichée le 7 novembre 2019 et publié dans le journal municipal, édition de novembre 2019, qui est livré à toutes les adresses du territoire, conformément à l'article 956 du *Code municipal*.

Sont présents

Mesdames les conseillères : Mélanie Simard
 Louise Arpin

Messieurs les conseillers : Georges-Étienne Bernard
 Martin Nichols
 Rosaire Phaneuf
 Jean Provost

formant quorum, sous la présidence de Monsieur le maire Claude Roger.

Est aussi présente, Madame Josiane Marchand, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire Claude Roger procède à l'ouverture de la séance à 20h00.

**2- ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
RÉSOLUTION NUMÉRO 275-12-19**

Il est proposé par Georges Étienne Bernard
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Acceptation de l'ordre du jour
- 3- Période de questions
- 4- Adoption du budget 2020 et du Programme triennal d'immobilisations pour 2020-2021-2022
- 5- Période de questions
- 6- Levée de la séance

3- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions concernant le Budget 2020 et le PTI est mise à la disponibilité de l'assistance.

**4- ADOPTION DU BUDGET 2020 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR
2020-2021-2022
RÉSOLUTION NUMÉRO 276-12-19**

Considérant les informations financières remises par la directrice générale relativement au Budget de l'année 2020;

Considérant les projets inscrits au Programme triennal d'immobilisations élaboré pour les années 2020, 2021 et 2022;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
 Appuyé par Martin Nichols
 Et résolu à l'unanimité

D'approuver le Budget déposé pour l'exercice financier 2020, présentant des revenus et des dépenses de 4 220 284\$, incluant les affectations et investissements mais excluant l'amortissement des immobilisations, et qui sont répartis comme suit :

REVENUS

Taxes	3 507 887 \$
Paiements tenant lieu des taxes	20 000 \$
Services rendus	152 163 \$
Imposition de droits	55 000 \$
Amendes et pénalités	8 000 \$
Intérêts	14 000 \$
Autres revenus	1 000 \$
Transferts	<u>462 234 \$</u>

TOTAL DES REVENUS **4 220 284 \$**

DEPENSE

Administration générale	757 254 \$
Sécurité publique	701 232 \$
Transport	719 801 \$
Hygiène du milieu	775 644 \$
Aménagement et urbanisme	71 683 \$
Loisirs et culture	430 932 \$
Frais de financement	189 382 \$
Remboursement d'emprunt	<u>743 300 \$</u>

Sous total des dépenses **4 389 228 \$**

Investissement – Pavillon des loisirs - Rénovation	11 150 \$
Investissement – Cabane de baseball	50 000 \$
Investissement – Halte-Vélo	60 000 \$
Investissement – Prolongement égout Route 137 et autres	15 000 \$
Investissement – Piste cyclable	33 000 \$
Investissement – Réhabilitation stationnement Synagri	50 000 \$
Investissement – Démolition ancien bureau municipal	60 000 \$
Transfert réserve allocation départ	1 591 \$
Système de télémétrie	30 000 \$
Réserve Fond de parc et terrain de jeux	(5 392) \$
Surplus acc. Non affectés (surplus libre)	(373 128) \$
Contribution réserve – Entretien GCC	11 335 \$
Contribution réserve – Vidange des étangs	(112 500) \$

TOTAL DES DÉPENSES **4 220 284 \$**

D'approuver le Programme triennal d'immobilisations pour les années 2020-2021-2022, qui présente les données suivantes en fonction des orientations générales du Conseil:

ANNÉE 2020

Achat du 802 rue Principale (Caisse Desjardins)	137 500 \$
Décontamination du stationnement Synagri	50 000 \$
Démolition de l'ancien bureau municipal	60 000 \$
Construction Halte Vélo	60 000 \$
Construction cabane de baseball	50 000 \$

ANNÉE 2020

Asphalte rang des Petits Étangs (une partie avec la Ville de St-Hyacinthe)	300 000 \$
Changement de lumière de rue au DEL	65 000 \$

ANNÉE 2021

Séparation pluvial et sanitaire rue Gagnon	450 000 \$
Prolong. du réseau d'égouts – Partie de la Route 137, des Érables et Charles A Gauthier	3 500 000 \$

5- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions concernant le budget est mise à la disponibilité de l'assistance.

**6- LEVÉE DE LA SÉANCE
RÉSOLUTION NUMÉRO 277-12-19**

Il est proposé par Jean Provost
Appuyé par Louise Arpin
Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20h02.

Claude Roger
Maire

Josiane Marchand
Directrice générale et secrétaire-trésorière